



## PREFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE

### DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Service régional de l'économie forestière, agricole et rurale

Département : Yonne  
Forêt communale de : COULANGES-SUR-YONNE  
Contenance cadastrale : 217,8205 ha  
Surface de gestion : 217,82 ha  
Révision d'aménagement forestier : 2012 - 2031

### ARRETE D'AMENAGEMENT PORTANT APPROBATION DU DOCUMENT D'AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE COULANGES-SUR-YONNE POUR LA PERIODE 2012 - 2031

LE PREFET DE LA REGION BOURGOGNE,  
PREFET DE LA COTE D'OR,  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU les articles L143-1, D143-2, et D143-3 du code forestier ;

VU le schéma régional d'aménagement pour la région Bourgogne approuvé par arrêté ministériel du 5 décembre 2011 ;

VU l'arrêté ministériel en date du 29 juin 1998 huit réglant l'aménagement de la forêt communale de COULANGES-SUR-YONNE pour la période 1997 - 2011 ;

VU la délibération du conseil municipal de Coulanges sur Yonne en date du 9 janvier 2012, déposée à la préfecture de l'Yonne le 19 janvier 2012, donnant son accord au projet d'aménagement forestier qui lui a été présenté ;

SUR proposition de la directrice territoriale de l'Office national des forêts ;

### ARRÊTE

*Article 1<sup>er</sup>* : La forêt communale de COULANGES-SUR-YONNE (Yonne), d'une contenance de 217,82 ha, entièrement boisée, fait l'objet d'une gestion durable multifonctionnelle satisfaisant prioritairement la fonction de production ligneuse tout en assurant la fonction écologique, la fonction sociale et de protection physique.